

18/06/2021

11/06/2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

| N° de la délibération 2021_40 | Nombre de membres | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|-------------|--|
| | Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| | 11 | 9 | 8 |

L'an deux mille vingt et un et le 18 juin à 14h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. – BAIN Chantal - BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves — GRANDAZZI
Sandrine - LAUGIER Lucette – LUCAS Aurore et GAYMARD Marie-José,

Absent excusé : M. TROIN François,

Secrétaire de séance : LAUGIER Lucette

Objet : ACQUISITION d'un MOBIL HOME

Le Maire informe le Conseil Municipal de la propositions qu'il a eu de M. Paul KOZMA et
Mme Nathalie MAGGIO, qui proposent de céder leur mobil home au prix de 5 500,00 €.

Ce mobil home est déjà installé au camping Municipal Le Pontet.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité:

- **D'AUTORISER** le Maire de procéder à l'acquisition de ce mobil home.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 06 JUIL. 2021
et publication le: 06 JUIL. 2021

Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

